



Communiqué
Pour diffusion immédiate

COVID-19 : couvre-feu décrété à Kuujjuaraapik

Kuujjuaq (Nunavik), le 28 mars 2020 – Un couvre-feu est imposé dès aujourd’hui à Kuujjuaraapik en réponse à la pandémie de COVID-19. Cette mesure exceptionnelle a été prise en soutien au couvre-feu décrété par le Conseil cri du village avoisinant de Whapmagoostui.

Le chef du Corps de police régional Kativik et directeur du Service de la sécurité publique de l’Administration régionale Kativik, Jean-Pierre Larose, a affirmé que le couvre-feu avait été adopté afin d’assurer la sécurité des citoyens et de consolider les efforts déployés par les autorités de Whapmagoostui.

À compter de ce soir, les citoyens de Kuujjuaraapik sont tenus de rester chez eux de 21 h à 6 h, et ce tous, les jours. Le couvre-feu demeurera en vigueur jusqu’à nouvel ordre.

La police fera respecter le couvre-feu avec l’appui du village nordique de Kuujjuaraapik qui demande à ces citoyens de faire preuve de compréhension et de respecter le couvre-feu afin d’éviter la propagation du coronavirus dans la communauté.

Rhéal Séguin
Administration régionale Kativik
Tél. : 819-964-2961, poste 2358
media@krg.ca

-30-

L’Administration régionale est un organisme public non ethnique créé en 1978 suivant la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. L’ARK exerce sa compétence sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55^e parallèle dans les domaines suivants : affaires municipales, transports, environnement, police, emploi, formation de la main-d’œuvre, sécurité du revenu, services de garde à l’enfance, ressources renouvelables, aménagement du territoire, sécurité civile et développement économique.

Une version en inuktitut suivra.